

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

19/06/2020

Dossier complet le :

19/06/2020

N° d'enregistrement :

2020-9851

### 1. Intitulé du projet

Transfert et agrandissement d'un Intermarché et réaménagement de son parking

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI PALOU

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

BURRI Julein

RCS / SIRET

8 4 1 0 3 4 8 6 1 0 0 0 1 0

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|-----------------------------------|--|
| 41 a                              | Aires de stationnements ouvertes au public de 50 unités et plus  |

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à :

- construire un nouvel Intermarché sur la parcelle adjacente à l'intermarché existant
- détruire l'ancien Intermarché une fois le nouveau ouvert au public
- réaménager l'offre de stationnement et déplacer une station de lavage au niveau de l'ancien Intermarché.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de proposer à la clientèle un réaménagement du site avec :

- un réaménagement de la zone de stationnement (de 90 on passe à 77 places)
- le déplacement de la station de lavage
- la création d'un espace commercial plus grand (de 1 448 m<sup>2</sup> d'emprise au sol on passe à 3 080 m<sup>2</sup>).

Pour se faire, un nouvel Intermarché est construit sur la parcelle voisine (l'ancien sera rasé après ouverture du nouveau).

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Un nouvel Intermarché va être créé sur la parcelle adjacente. Une fois celui-ci ouvert au public, l'ancien sera rasé pour permettre un réaménagement du parking.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à la rubrique 2.1.5.0 (surface de terrain de 15 457 m<sup>2</sup>).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques  | Valeur(s)                             |
|---|---------------------------------------|
| Bâtiment à créer (Intermarché) (démolition du bâtiment existant avec une emprise au sol de 1 448 m <sup>2</sup> ) | 3 080 m <sup>2</sup> (emprise au sol) |
| Zone engazonnée   | 6 037 m <sup>2</sup>                  |
| Enrobé (voies de circulation)   | 4 974 m <sup>2</sup>                  |
| Revêtement contrasté et tactile pour cheminement PMR  | 204 m <sup>2</sup>                    |
| Structure perméable écominérale (stationnements)  | 952 m <sup>2</sup>                    |
| Surface bétonnée  | 440 m <sup>2</sup>                    |

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

ZI La Gagnerie  
Route de Mansle  
16 330 Saint-Amant-de-Boixe  
Parcelles n°1 225, 1 226, 491,  
492, 495 et 1 219 de la section C.

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 00°08'24"E Lat. 45°48'12"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                      | Non                                 | Lequel/Laquelle ?  |
|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| En zone de montagne ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Un axe de la commune de Saint-Amant-de-Boixe est toutefois classée comme infrastructure sonore (voie ferrée) classée en catégorie 1. |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                          | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

|   |                                     |                                     |   |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?<br>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Commune concernée par :<br>- un PPRN inondations prescrit le 09/03/1998 et approuvé le 07/08/2001 |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| Dans une zone de répartition des eaux ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |   |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Périmètre de protection rapprochée du captage de Coulonge (St Savinien) (département 17)          |
| Dans un site inscrit ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| <b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>   | <b>Oui</b>                          | <b>Non</b>                          | <b>Lequel et à quelle distance ?</b>  |
| D'un site Natura 2000 ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| D'un site classé ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |   | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br><i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>  |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| <b>Ressources</b>       | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                         | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet prévoit l'infiltration des eaux pluviales.   |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?  | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            | Donnée non connue actuellement.  |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?<br>Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| <b>Milieu naturel</b>   | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | L'intermarché est déjà existant. Celui-ci sera déconstruit après création et ouverture au public du nouvel intermarché sur la parcelle voisine. Ce nouveau bâtiment sera plus grand et proposera un réaménagement des places de stationnement.<br>La parcelle voisine est une parcelle agricole qui ne semble montrer que très peu d'enjeux au vu des photos aériennes. Les photos du site montrent une zone labourée. |
|                         | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            | Le site ne se positionne pas dans un site Natura 2000.   |

|                  |  |   |  |   |
|------------------|--|---|--|---|
|                  | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>  |   |
|                  | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?   | <input checked="" type="checkbox"/>                             | <input type="checkbox"/>   | Le projet engendrerait la perte de 6 234 m <sup>2</sup> de surface agricole.  |
| <b>Risques</b>   | Est-il concerné par des risques technologiques ?   | <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>  |   |
|                  | Est-il concerné par des risques naturels ?   | <input checked="" type="checkbox"/>                             | <input type="checkbox"/>   | La Commune est concernée par un PPRn Inondations. Par ailleurs, le site d'étude semble concerné par l'aléa remontée de nappes avec :<br>- enveloppes approchées des inondations potentielles cours d'eau et submersion marine de plus d'un hectare<br>-zone potentiellement sujettes aux inondations de cave (Source : BRGM)                          |
|                  | Engendre-t-il des risques sanitaires ?<br>Est-il concerné par des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> |   |
| <b>Nuisances</b> | Engendre-t-il des déplacements/des trafics   | <input checked="" type="checkbox"/>                             | <input type="checkbox"/>   | Le projet concerne l'agrandissement d'un Intermarché existant (avec construction d'un nouveau bâtiment sur la parcelle voisine et démolition de l'ancien une fois le nouveau ouvert au public).<br>Le trafic existe donc déjà mais ce dernier pourrait éventuellement augmenter avec cette création du nouvel Intermarché, plus grand que l'existant. |
|                  | Est-il source de bruit ?<br>Est-il concerné par des nuisances sonores ?  | <input checked="" type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/>            |   |

|                  |  |                                     |                                     |   |
|------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
|                  | Engendre-t-il des odeurs ?<br>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?               | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                  | Engendre-t-il des vibrations ?<br>Est-il concerné par des vibrations ?                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet engendrera des vibrations en phase chantier (vibrations émises par les engins).   |
|                  | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?<br>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet engendrera des émissions lumineuses (éclairage des cheminements piétons, des stationnements à l'extérieur et du bâtiment).  |
| <b>Emissions</b> | Engendre-t-il des rejets dans l'air ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                  | Engendre-t-il des rejets liquides ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                          | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet engendrera des rejets d'eaux pluviales vers le milieu récepteur souterrain (infiltration projetée). Des dispositions spécifiques seront prises afin de ne pas dégrader la qualité du milieu récepteur, tant sur le plan qualitatif que quantitatif (bassin de rétention et d'infiltration). |
|                  | Engendre-t-il des effluents ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet engendrera des effluents qui seront acheminés par réseau et traités par la station d'épuration communale de Saint-Amant-de-Boixe.   |
|                  | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?                 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet engendrera des déchets non dangereux (ordures ménagères et déchets recyclables).  |



|   |   |                                     |                                     |  |
|---|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| <b>Patrimoine /<br/>Cadre de vie<br/>/ Population</b> | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|   | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les parcelles déjà aménagées seront légèrement modifiées pour réaménager le parking existant.<br>La parcelle avoisinante, actuellement parcelle agricole, accueillera le nouvel Intermarché. |

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Différentes mesures sont prévues afin de limiter l'impact du projet sur le milieu naturel.

En phase travaux : l'érosion est limitée grâce à un engazonnement progressif des talus. Les produits utilisés lors des travaux seront biodégradables et les substances polluantes seront traitées par des filières appropriées. Une gestion des déchets aura également lieu. Les eaux pluviales seront gérées par la création de fossés provisoires et de drains dirigeant les eaux vers un ouvrage de rétention temporaire et des toilettes sèches ou chimiques seront installées. Les travaux seront réalisés hors période de nidification et uniquement de jour.

En phase d'exploitation : les eaux pluviales seront gérées par un ouvrage de rétention et d'infiltration et les eaux usées seront dirigées vers le réseau séparatif communal. Les dispositifs feront l'objet d'une surveillance et d'une maintenance régulière.

On notera également, qu'aujourd'hui, les eaux de la station de lavage sont traitées par un séparateur à hydrocarbures et rejetées dans le réseau collectif d'eaux usées. Un autre séparateur à hydrocarbures est également existant au niveau de la station service.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet n'est concerné par aucun zonage d'inventaires ou réglementaires. Il se positionne dans une ZI, et concerne un agrandissement d'un Intermarché existant. Les zones sont déjà aménagées et imperméabilisées à l'exception de la parcelle avoisinante, parcelle agricole a priori sans enjeux, et qui accueillera le nouveau bâtiment de l'Intermarché. De manière générale, la construction est respectueuse de l'environnement et limite les surfaces imperméables avec la création d'espaces verts.

Compte tenu de ces éléments, il en ressort qu'une étude d'impact ne semble pas justifiée au regard du projet.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

| Objet |   |                          |
|-------|---|--------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;   | <input type="checkbox"/> |
| 2     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  | <input type="checkbox"/> |
| 3     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;   | <input type="checkbox"/> |
| 4     | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;   | <input type="checkbox"/> |
| 5     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input type="checkbox"/> |
| 6     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.   | <input type="checkbox"/> |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



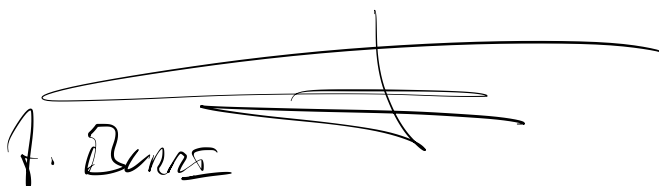
Fait à

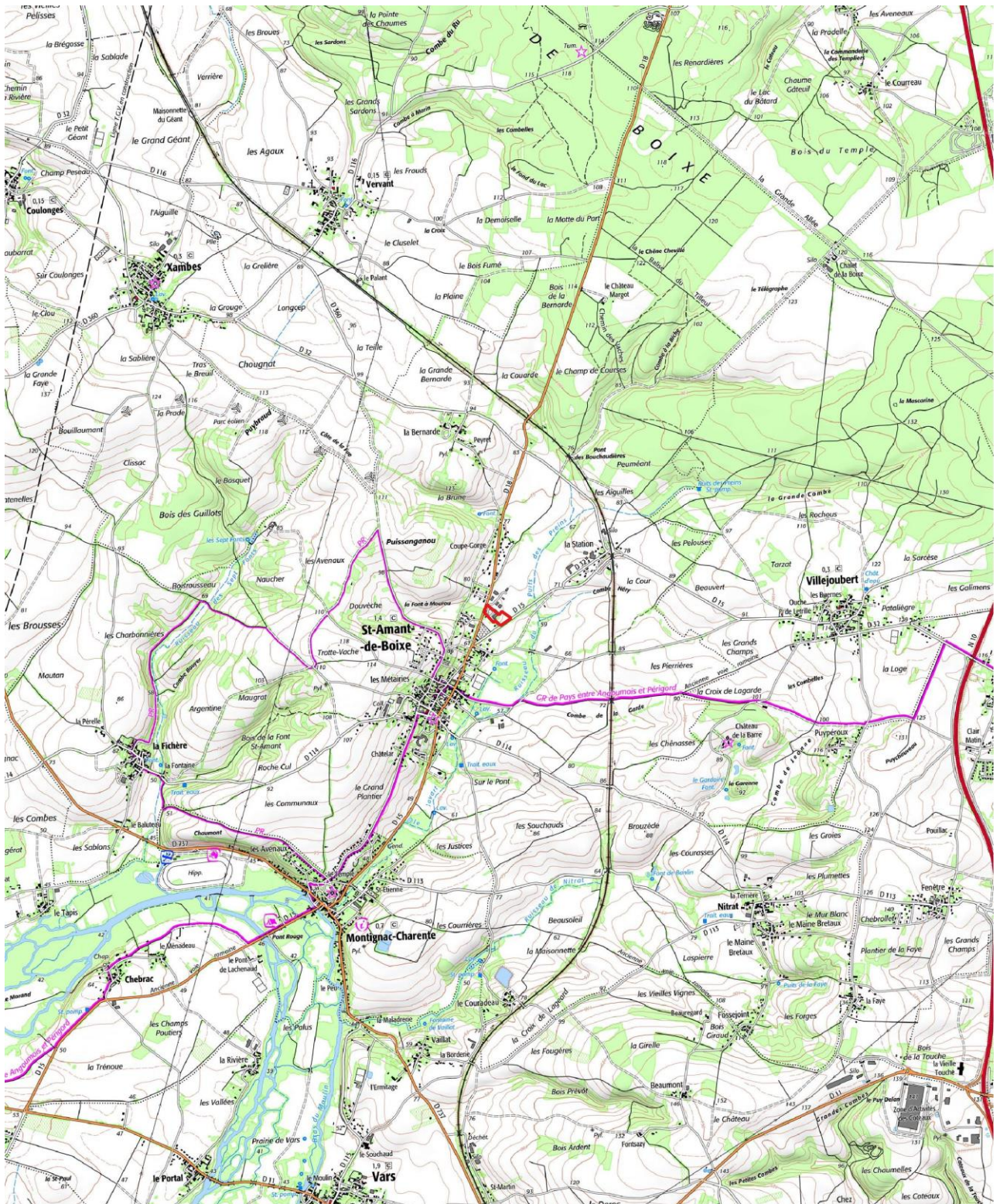
Saint Aurant de Baise

le,

19.06.2020

Signature





**Légende**

 Périmètre d'étude



0 750 1500 m





**Légende**

 Périmètre d'étude

 Prises de vue

0 25 50 m  






**Prise de vue n°1 (18/02/2019)**



**Prise de vue n°2 (18/02/2019)**



Prise de vue n°3 (18/02/2019)



Prise de vue n°4 (18/02/2019)



Prise de vue n°5 (18/02/2019)

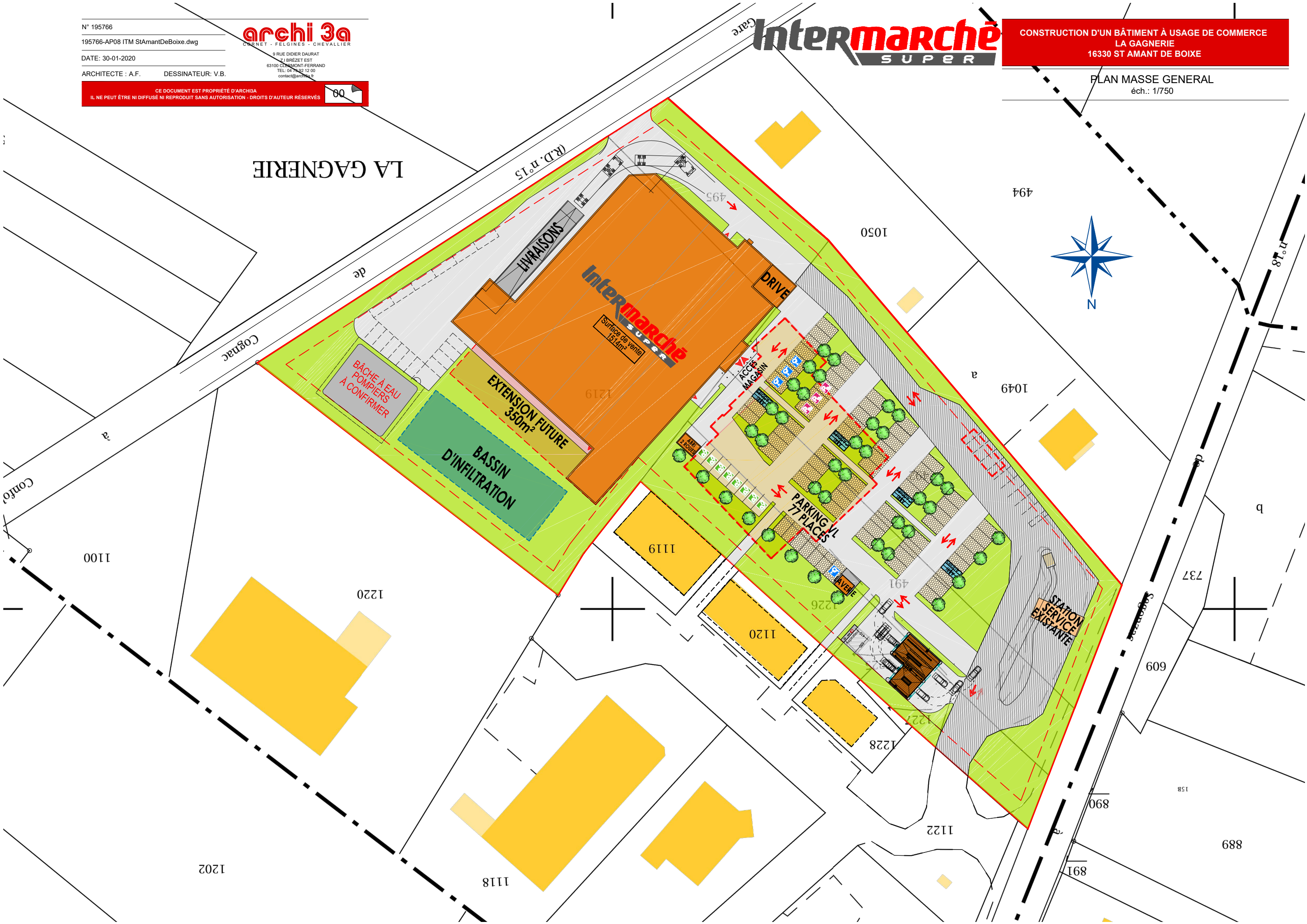


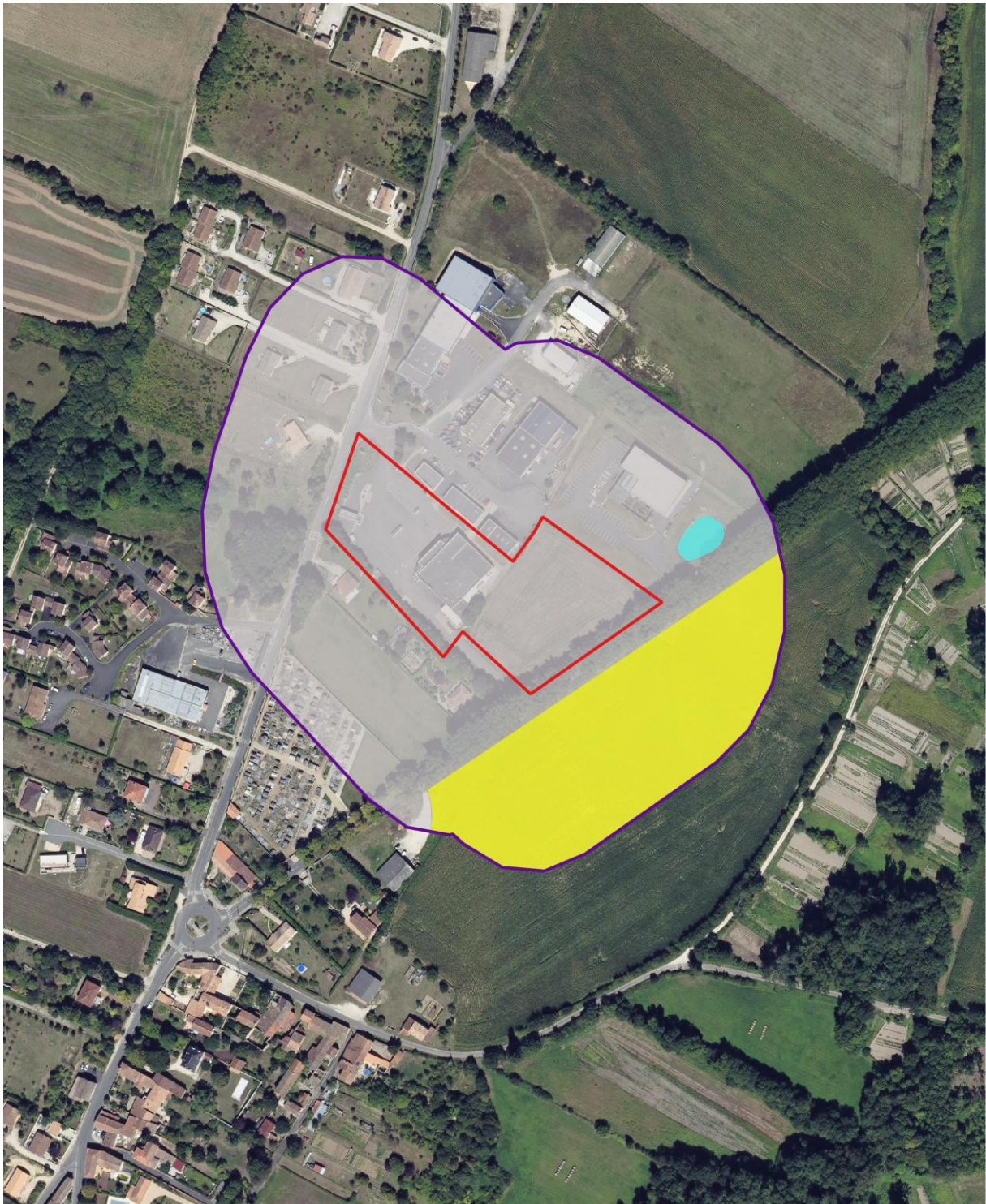
Prise de vue n°6 (18/02/2019)







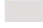
CE DOCUMENT EST PROPRIÉTÉ D'ARCHI3A  
IL NE PEUT ÊTRE NI DIFFUSÉ NI REPRODUIT SANS AUTORISATION - DROITS D'AUTEUR RÉSERVÉS

PLAN MASSE GENERAL  
éch.: 1/750





### Légende

-  Périmètre d'étude
-  Périmètre éloigné (100m)
-  Points d'eau
-  Parcelles agricoles
-  Zones urbanisées

0 50 100 m





### Légende

- Périmètre d'étude
- Zones Natura 2000 (ZPS)
- Zones Natura 2000 (ZSC)



0 1 2 km

